



TERMES DE REFERENCE :

Création d'une charte visuelle et des supports de communication pour la ligne verte pour les femmes victimes de violences

Structure/Organisation	Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance Unité de Gestion du Programme de Promotion de l'Égalité Femmes-Hommes en Tunisie Avec l'appui de l'UNFPA et l'UE
Sujet de la consultation	Création d'une charte visuelle et de supports de communication autour de la ligne verte pour les Femmes Victimes de Violences
Contexte	<p>Dans le cadre de l'adoption de la Stratégie Nationale de « Prévention des comportements violents au sein de la famille et de la société », le 25 novembre 2008, le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance (MFFE) a mis en place une ligne verte dédiée aux femmes et filles victimes de violences.</p> <p>Ce service public offre une assistance téléphonique aux femmes victimes de violences et/ou en situation de vulnérabilité, en mettant à leur disposition un service d'écoute et d'orientation sociale et juridique.</p> <p>Cette ligne a connu des périodes d'arrêt et de relance et actuellement elle est fonctionnelle depuis le 25 novembre 2016 durant l'horaire administratif.</p> <p>Par ailleurs, le MFFE envisage de changer le numéro actuel « 80 10 10 30 » par un nouveau numéro à 4 chiffres facile à mémoriser par le grand public. Ce numéro est le « 1899 ».</p> <p>Le Programme de Promotion de l'Égalité entre les Femmes et les Hommes (PPEFH) piloté par le Ministère de la Femme de la Famille et de l'Enfance avec l'appui de l'UNFPA et de l'UE, appuie cette ligne verte qui s'inscrit dans le deuxième domaine d'intervention de la stratégie, à savoir « services appropriés et diversifiés »,</p> <p>Ce service vient aussi en concordance avec les standards internationaux en matière de lutte et de prise en charge des Femmes Victimes de Violences (FVV) et s'aligne avec les dispositions constitutionnelles mettant à la charge de l'Etat les obligations de :</p> <ul style="list-style-type: none"> -prendre les mesures nécessaires pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (art 46) -garantir l'égalité des chances entre femmes et hommes (art 21,46) -protéger la dignité de la personne et de son intégrité physique (art 23) <p>Pour cela le PPEFH cherche une agence spécialisée dans le développement infographique pour concevoir une identité visuelle (charte graphique & logo) et des supports de communication pour la ligne verte pour les femmes victimes de violences « 1899 ».</p>
Objectif Général	Vulgariser le numéro de la ligne verte pour les femmes victimes de violences à travers la création d'une identité visuelle pour ce service.

Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Une identité visuelle (charte graphique + logo) autour de la ligne verte pour les Femmes Victimes de Violences (VFF) est développée et conçue. - Des supports de communication et de vulgarisation du numéro de la ligne verte sont développés et conçus (sans impression).
Spécificités exigées :	<p>Caractéristiques techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La charte développée doit être compatible avec la signature publicitaire (Affichage, Spot TV, etc), les documents qui seront distribués aux publics cibles (papier entête, rapports, livrets, flyers, etc..) et le digital (site web officiel MFFE, site Moussawat) - Le logotype doit être facilement identifiable et directement associé au MFFE - Editoriale : 3 versions : Arabe, Français et Anglais
Période et conditions de la consultation	<ul style="list-style-type: none"> • 20 jours de travail ouvrables (étalés du 1^{ier} Aout au 15 Septembre 2017). • Le MFFE mettra à la disposition de l'agence toutes les informations et les contacts disponibles nécessaires à l'accomplissement de la mission. • L'agence retenue travaillera en étroite collaboration avec les membres de l'équipe de la ligne verte du MFFE.
livrables	<ul style="list-style-type: none"> • Une charte graphique et un logo • Des supports de communication conçus (01 livret et 01 flyer) • Les fichiers ressources des supports conçus en format PSD
Suivi / monitoring	<p>La supervision et la validation du travail seront assurées par les équipes du MFFE, de l'UNFPA et l'UE en charge du projet de lutte contre les discriminations et VFG.</p> <p>L'agence est tenue à une obligation de confidentialité, elle ne doit publier ou divulguer aucune information portée à leurs connaissances dans le cadre du travail sollicité, à aucune personne non autorisée et sans le consentement écrit préalable.</p> <p>Le MFFE est en droit de vérifier les références de l'agence en se référant à ses partenaires ou par contact direct des clients citées dans la liste des références.</p>
Qualifications / Expérience	<p>L'agence doit répondre aux exigences techniques qui suivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etre une agence spécialisée en graphisme - Avoir une expérience minimale de 3 ans dans la création graphique et la conception de documents - Avoir au moins trois références de prestations similaires à la présente
Soumission de candidature	<p>Les dossiers de candidature (présentation de l'agence, la liste de références avec liens hypertexte, offre financière détaillée en Dinars Tunisiens et en hors taxes) doivent être envoyés uniquement par mail à l'adresse suivante : ugp.office@moussawat.tn</p> <p>Dans une date limite du 25 juillet 2017</p>